



Commune de Moiry

Décembre 2024

Communications de la Municipalité



Conteneur à cendres disponible à la déchetterie



Un conteneur à cendres est désormais disponible pour la population à la déchetterie. **La benne prévue pour le chauffage à distance n'est plus accessible pour les utilisateurs privés.** Nous vous remercions d'en prendre bonne note. Les dépôts de cendres se feront donc à la déchetterie, durant les horaires d'ouverture. Nous vous remercions également de prendre garde à ne déposer que des cendres refroidies dans le conteneur.

Cigarettes électroniques : ne les jetez pas dans la poubelle !

En 2022, 10 millions de cigarettes électroniques (vapoteuses) ont été importées en Suisse et la majorité finit à la poubelle, au lieu d'être recyclée. En priorité, les cigarettes électroniques doivent être rapportées dans les points de vente, qui sont tenus de les récupérer. Il est également possible de les déposer à la déchetterie communale, dans le tonneau prévu pour les piles au lithium.



Séances de mouvements pour les seniors, ça vous tente ?



La Municipalité a pris contact avec M. Eric Charrier, enseignant Pro Senectute à Cossonay, Orbe et Pompaples (site: www.aplm.ch) et professeur de yoga. Il donne des séances de mouvements pour seniors (plus âgés que 50 ans) dans une dizaine de lieux voisins. La plage horaire définie pour la commune de Moiry est **le vendredi de 10:30 à 11:30 à la salle villageoise.**

Le coût est une contribution « au chapeau » et il faut un minimum de 5 personnes pour que la séance devienne permanente. Le fait d'avoir un tintébin et/ou des prothèses de genou, de hanche ou autre n'est pas un obstacle: il s'agit de pratiquer des mouvements pour améliorer la mobilité articulaire, la force musculaire, l'équilibre et la respiration. Pour votre inscription ou pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter M. Gilles Dolivo au 079 263 64 06.

Délai d'inscription: 31.12.2024 de sorte à mettre à profit les traditionnelles bonnes résolutions.

Chemins des Carolines – fermeture hivernale



Le Chemin des Carolines sera fermé à la circulation des véhicules motorisés dès mi-décembre 2024 et jusqu'au début du mois de mars 2025.

Merci de noter également la fermeture du Chemin des Cibleries (après le Stand de tir) durant l'hiver.

Chauffage à distance



La Municipalité rappelle aux clients du chauffage à distance qu'il est nécessaire de nettoyer les grilles d'entrée des aérochauffeurs, chaque année. Si vous avez besoin d'aide à ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter.

Téléskis de l'Abbaye – Cartes journalières



Comme par le passé, la Municipalité met à votre disposition 2 cartes journalières aux téléskis de L'Abbaye, disponibles aux conditions suivantes :

- Ces cartes sont à votre disposition pour une journée, se renseigner auprès de M. Gilles Dolivo.
- Elles doivent être ramenées au plus tard le lendemain matin dans la boîte aux lettres de M. Gilles Dolivo, chemin de Forny 5.
- 1 carte disponible par famille (si accompagnant, le tarif usuel est appliqué).
- Frs. 10.00 seront facturés par carte en cas de non-retour de la carte le lendemain matin.

Contrôle des habitants / administration



Veuillez prendre note que le bureau du contrôle des habitants et de l'administration communale sera fermé **du 16.12.2024 au 05.01.2025**.



Déchetterie / horaires de fin d'année

La déchetterie sera **ouverte** selon les horaires habituels **samedis 21 et 28 décembre 2024** ainsi que le samedi **4 janvier 2025**. Elle sera en revanche **fermée** les mercredis 18 et 25 décembre 2024 ainsi que le 1^{er} janvier 2025.

Agenda



Vendredi 29.11.2024 : Invitation du comité organisateur à célébrer la (possible) attribution du Giron du Pied du Jura 2026, dès 22h à la salle villageoise.

Du 1^{er} au 24 décembre : Fenêtres de l'Avent, selon calendrier affiché au pilier public.

Dimanche 01.12.2024 : Partage étoilé. Petit marché de Noël à la salle villageoise, entre 10h et 16h. Artisanat, produits régionaux, atelier biscuits pour les enfants, petite restauration.

Lundi 09.12.2024 : Conseil général à 20h15 à la salle villageoise.

Samedi 14.12.2024 : Apéritif communal de fin d'année pour la population dès 11h à la salle villageoise.

Samedi 14.12.2024 : Célébration de Noël à 18h à l'Eglise de Moiry.

Dimanche 29.12.2024 : Bal de Jeunesse à la salle villageoise de Moiry.

La Municipalité vous souhaite une magnifique période de l'Avent et de belles Fêtes de fin d'année.

Bureau communal et contrôle des habitants / horaires d'ouverture

Lundi (en cas de séance de Municipalité) : 19h00 - 19h30 / Mardi : 14h00 – 18h00

Téléphone : 021/866.13.83 Mail : greffe@moiry.ch ou controledeshabitants@moiry.ch